

LE GRANDVA

Publication de la Municipalité de Grandvaux
distribuée gratuitement à tous les ménages

lien

Mars 2011 / 79

Soit au début, soit à la fin, Mars montrera son venin.

Etat des lieux de l'accueil de jour des enfants

Sept ans après l'ouverture de la Garderie de Lavaux, qui venait ainsi compléter l'offre de mamans de jour et des jardins d'enfants, il est l'heure de faire un premier bilan basé sur la première étude statistique vaudoise parue dans Numéris (Courrier statistique n° 5 d'octobre 2010).

Petit rappel, par accueil parascolaire, on entend l'accueil des enfants de 0 à 4 ans, le préscolaire est l'accueil des 5-12 ans et l'accueil familial de jour est un accueil à domicile par des accueillantes familiales de jour (mamans de jour).

Que de chemin parcouru depuis l'ouverture de cette première structure préscolaire de 44 places à Cully. Deux structures parascolaires sont venues la rejoindre et permettent ainsi à de nombreux parents de pouvoir continuer une activité professionnelle. Depuis 2009, le réseau

ARAJEL regroupe les structures des cercles de Cully et de St-Saphorin. Suivant son plan de développement le nombre de places offertes au sein du réseau représente à fin 2009 un taux de couverture de 18,2% de la population des enfants en âge de fréquenter les structures parascolaires, de 7,1% pour le parascolaire et de 6,8% pour l'accueil familial. Pour chaque place, c'est 1,9 enfants qui sont accueillis en préscolaire, 1,4 en parascolaire et 2,2 en accueil familial.

Depuis cette étude, une structure d'accueil à Chexbres a ouvert ses portes en avril 2010 permettant ainsi au réseau de poursuivre ses objectifs conformément au plan de développement soumis à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.

Néanmoins les structures préscolaires actuelles sont encore installées dans des



locaux provisoires tant à Cully que Grandvaux et affichent déjà complet de nombreux jours de la semaine. L'enjeu de ces prochaines années sera manifestement la consolidation

de cet accueil et l'augmentation de l'offre afin de répondre à une demande croissante.

L'accueil à journée continue sera un autre défi à relever puisque là aussi, il faudra mettre en place des structures solides pour répondre aux exigences légales et des familles de nos communes.

*Claude Friderici
municipal*

Le Grandva'lien est tiré

à 1300 exemplaires, distribués

à tous les ménages de Grandvaux, à

la Préfecture, aux Municipalités

et aux députés du district. Les articles

NON officiels publiés le sont

sous la seule responsabilité

de leurs auteurs.

Conseil communal

La prochaine séance du législatif grandvalien est fixée au 28 mars 2011 à 20h00, dans la salle du Conseil communal, avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Communications du Bureau du Conseil communal
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 décembre 2010
5. Préavis n° 40/11 – Réfection des rues du village, seconde partie – Demande de crédit
6. Communications municipales
7. Propositions individuelles et divers

La séance est publique.

Le bureau du conseil

**Garage de la Petite Corniche
Michel Delessert S.A.**

Route de Lavaux 329 – 1095 Lutry

Téléphone 021 791 52 65 – Fax 021 791 55 67

E-mail: toyota.lutry@bluewin.ch



Michel et Yann Delessert

Entreprise familiale



Nouvelles du bpa

Forte recrudescence de cambriolages par arrachage du cylindre de la serrure

Fatigue au volant: que faire?

La fatigue intervient dans quelque 10% des accidents graves de la route.

Conseils

- Dormez suffisamment.
- En cas de fatigue, renoncez à prendre le volant.
- Si vous vous sentez fatigué en conduisant: arrêtez-vous et faites une «turbo-sieste» de 15 minutes.
- Les boissons à base de caféine ne sont qu'un coup de pouce temporaire en complément à une sieste.

Les cambrioleurs repèrent les serrures dont le cylindre dépasse de la porte comme illustré sur l'image de droite. Au moyen d'un outil, il casse cette pièce sans difficulté. Il ne faut que quelques secondes pour casser le cylindre et pénétrer dans l'appartement. Pour les appartements dans les locatifs, la porte est généralement la principale voie d'introduction. Il faut donc bien la protéger.

Conseils!

Posez une rosace sur le cylindre. Ce «capuchon» doit être fixé de l'intérieur, avec des tiges qui traversent la porte, comme le montre l'image de gauche. Cette solution est très efficace et peu coûteuse.



Toutes informations utiles et contacts sur le site de la Police cantonale:
www.police.vd.ch/prévention

Votre cylindre ressemble-t-il à l'un de ceux-ci ?



Vendredi 18 mars 2011

LES TROUVAILLES CELTIQUES DU MORMONT

Visite d'un laboratoire de restauration

Par David Cuendet, restaurateur-conservateur

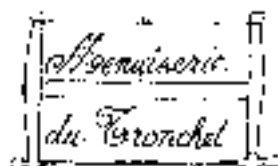
Une visite passionnante du laboratoire de restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, dans les sous-sols du Palais de Rumine, suivie d'un film, vous fera découvrir les techniques de restauration, ainsi que les objets exhumés sur le site celtique exceptionnel du Mormont.

Au Palais de Rumine de Lausanne, puis à la Salle capitulaire, rue de Menthon.

Attention: rendez-vous à **19h30 précises** sur les escaliers devant l'entrée principale du Palais de Rumine. Les retardataires ne pourront pas entrer, l'accès du Palais n'étant pas libre à cette heure.

Puis repas composé de ce que chacun amène.

Pour tous travaux de menuiserie et agencement de cuisine



Menuiserie du Tronchet SA
Daniel Laffely & Jean-Luc Ansermot

Le Tronchet, 1091 Grandvaux
Tél. atelier: 021 799 24 83 / Fax 021 799 16 57
Tél. privé: 021 907 70 44

«Qui veut être bien servi va chez Laffely & Ansermot»

ED ENTREPRISE ELECTRIQUE
ROGER DESFAYES
CH. DU VIGNY | - 1096 GILLY
SPECIALISTE TELECOM ISDN
021 799 33 33 - NATEL 079 206 75 26 - FAX 021 799 33 38
WWW.DESFAYES.CH

Vu, écouté, découvert...

Un tronçon juteux

Vous empruntez régulièrement la route des Monts-de-Lavaux à partir de Grandvaux avec sa limitation de vitesse qui est, comme dans toutes les localités à 50km/h. Vous roulez à Praz Forny, commune de Villette, sur un tronçon de moins de 300 mètres qui devrait être limité comme la suite de la route à 60 km/h, mais qui l'est à 50km/h. Auparavant la route des Monts-de-Lavaux n'avait pas de limitation sinon celle de 80 km/h réservée à toute voie hors localité. Pourquoi ce tronçon à 50 km/h? En voici la raison:

Vous partez au travail de bonne heure le matin ou au début de l'après-midi et vous pensez à ce qui vous attend à votre place de travail. Mieux vous conversez avec la personne que vous avez prise en co-voiturage et ... dépassant légèrement la vitesse de 50km/h, en pensant au disque de 60km/h que vous voyez en point de mire, vous êtes flashé par l'appareil dissimulé insidieusement par la gendarmerie.

Madame, Monsieur,

Le Ma-23.02.2010, à 13:34 (heure système), le(a) conducteur(trice) de la(du) voiture de tourisme, portant plaque(s) de contrôle, a contrevenu aux règles de la circulation routière.

Lieu de contrôle: Praz Forny, route des Monts-de-Lavaux, commune de Villette (Lavaux), district Lavaux - Oron
 Direction de marche: La Croix-sur-Lutry
 Infraction: constatée au moyen d'un appareil de contrôle de la vitesse, sans poste d'interception

| | | | |
|--|---------|--------------------------------------|---------|
| Vitesse maximale autorisée : | 50 km/h | Vitesse prise en considération: | 54 km/h |
| Vitesse mesurée: | 59 km/h | Dépassement de la vitesse prescrite: | 4 km/h |
| Marge de sécurité à déduire selon instructions du DETEC: | -5 km/h | | |

Nature de l'infraction selon liste des amendes d'ordre: chiffre 303.1.a

En s'acquittant de la somme totale de CHF 40.00, dans un délai de 30 jours, dès la date de notification, le (la) contrevenant(e) bénéficie de l'anonymat (LAD, art. 8). A défaut du paiement dans le délai imparti, la procédure ordinaire sera engagée.

La démonstration est faite, ce tronçon est devenu plus que juteux !

Merci M. Broulis de renflouer la caisse cantonale de cette manière. Où est l'esprit de prévention dont se targuent les autorités policières sur un tronçon en rase campagne où il n'y a jamais eu d'accident? Le seul but d'une

telle opération, traire une fois de plus l'automobiliste qui contribue à renflouer la caisse cantonale en plus des impôts auxquels il est soumis. En Romandie, après Genève, le canton de Vaud est celui qui dispose de plus de radars. Pourquoi ? Si ce n'est, comme dans le cas précité, ou ceux de Mézières par exemple, pour fonctionner comme tiroir caisse. Et attention maintenant, ces appareils qui coûtent plusieurs centaines de milliers de francs sont encore plus performants en fiabilité et la déduction de marge de sécurité selon instruction du DETEC a été réduite. Le montant encaissé sera encore plus élevé puisque le dépassement de la vitesse prescrite sera plus important. Et gare aux retraits de permis en cas d'inattention plus crasse!

JPG

Votre comptable particulier



La clé du succès

La comptabilité et l'administration générale des petites et moyennes entreprises sont nos domaines de compétences faites-nous confiance !

Une tenue complète de votre comptabilité dans les règles de l'art

- + l'administration des collaborateurs, la gestion des salaires et des charges sociales
- + des comptes et résultats à jour en permanence
- + une étroite collaboration, un accompagnement, des conseils en continu
- + une réduction des coûts

=

Beaucoup moins de soucis et plus de temps pour vos clients !

TOP GESTION S.à r.l.
 Rte des Crêts Leyron 55 - 1091 Grandvaux
 Tél. 021 799 56 00

E-mail : info@topgestion.ch - www.topgestion.ch

Le verbe aimer est difficile à conjuguer: son passé n'est pas simple, son présent n'est qu'indicatif, et son futur est toujours conditionnel.



Jean Cocteau

Impressum

- Editeur:
Municipalité de Grandvaux
- Rédacteur:
Jean-Pierre Genoud
- Publicité:
Jean-Maurice Clerc
- Impression:
Imprimerie et Chronique de Lavaux
- Prochain numéro:
8 avril 2011
- Délai pour textes et annonces:
25 mars 2011

La Chanson Vigneronne «made in Switzerland» 28 & 29 janvier 2011, ou la Suisse dans tous ses états, chantée en chœur, de tout cœur et par cœur!

Pour ses 2 concerts, la chorale de Grandvaux est restée dans nos frontières et a fait la part belle aux 4 régions linguistiques et auteurs helvétiques avec chansons, sketches, clins d'œil, interventions en solo et animations. Une mise en scène bien conçue a permis aux spectateurs, venus nombreux, d'apprécier, non seulement la qualité et l'originalité du spectacle mais aussi celle du repas qui, lui aussi, a fait le tour de la Suisse. On mesure le travail accompli qui mérite toute notre admiration. De plus, La Chanson Vigneronne a majoritairement renoncé aux mélodies trop souvent reprises et remâchées en amenant des nouveautés. Des découvertes fort appréciées.



Il y avait du beau monde et il y avait du beau spectacle, du cousu main, du fabriqué maison. Une idée a jailli: et pourquoi pas un repas-concert? Moins de chansons mais bien animées, présentées, commentées, vivantes, drôles, au cours desquelles chacun/e a trouvé sa place, en apportant sa touche personnelle et son talent, à commencer par l'entrée des choristes déguisés pour entonner un «Vieux chalet» remanié et repris par l'assistance. Puis ce fut au tour de Maeva et Julien (10 ans), enfants de choristes, de passer à Fribourg avec «Le Ranz des vaches». Moment émouvant et empreint de nostalgie, si l'on sait que



Maeva portait le costume d'une choriste lorsqu'elle faisait partie du petit chœur. Bravo les enfants! Michel Buhler était aussi à l'honneur avec «Vive les yeux des filles». Puis un vrai bijou que ce «Made in Switzerland», créé par Pierre Huwiler et Bernard Ducarroz. Mais cette chanson a ses pièges. D'abord, elle est très longue et comporte moult changements de rythmes. Il fallait du courage pour aborder cette pièce. Beau morceau également que ce «Cadran solaire» de Patrick et Jacques Bron. En cambrant la barrière de Rösti, Adrian, le président, s'est même fendu d'un solo en «schwyzerdütsch»: «As ganzes Gässeli voll» avant de laisser la parole à Jeannette nous ramenant dans le canton de Vaud avec une interprétation personnelle de la célèbre «Venoge» qui s'est transformée en «Léman», texte fort bien tourné, introduisant la chanson de l'immortel J.-V. Gilles «La guinguette enchantée». Un grand saut de puce nous amena dans les Grisons d'où nous vient une berceuse bien connue «La sera sper il lag». En retournant dans notre beau canton de Vaud, La Chanson s'est arrêtée au Tessin avec «La Villanella» qui nous a enchantés au rythme d'un élégant couple de danseurs en costume vaudois. La soirée se termina dans l'harmonie plus calme de «l'eau de mer» de Pascal Auberson et Michel Buhler et de ce «p'tit coin tranquille» d'André-Daniel Meylan, où il fait bon vivre, comme à Grandvaux, par exemple.

Avec cette dernière chanson, le public terminait son repas, copieux et délicieux, en parfaite harmonie avec le spectacle: assiette grisonne, spaghetti à la mode d'Ascona, fromages d'outre Sarine et meringue glacée avec sa crème double, sans oublier les bricelets confectionnés par 2 dames de La Chanson. Précisons que les choristes quittaient régulièrement la scène pour servir les convives, en salle et au buffet. Une soirée qui a dû les laisser sur les rotules, mais le succès mérité a vite estompé la fatigue. A relever également le superbe décor prêté pour l'occasion par une chorale amie.

Un bravo tout particulier va aux choristes pour leur engagement et leur prestation, aux acteurs qui ont brillé dans les sketches, aux



danseurs Marianne et Jean-Louis, à Jean Bovet qui a déroulé son fil conducteur de main de maître en n'hésitant pas à faire participer l'assistance tout au long de la soirée, ce qui déclencha plus d'un fou-rire, à la fidèle Véro Piller au piano, aux créateurs de textes, Jeannette et Jean, aux techniciens, Roger Grin (scène) et Michael Rickli (éclairage) et à Vandete do Carmo, directrice, qui apporte tout son savoir musical à un chœur qui le lui rend bien, par exemple en chantant et jouant tout par cœur, une vraie prouesse. Chapeau!

On se réjouit de les retrouver dans une année pour un nouveau souper-concert qui, nous en sommes certains, saura nous convaincre. On peut leur faire confiance.

Francine Gysler

PS: Le président, Adrian Rickli, a reçu un CD de toutes les photos prises le vendredi soir. Il est à la disposition des intéressés pour d'éventuelles commandes ou auprès de f.gysler@hotmail.com



A voir, écouter, découvrir... et pourquoi pas déguster!

Communications du conseil paroissial de Villette



Nos rendez-vous culturels

Dimanche 13 mars
9h00 Cully
10h30 Villette

Dimanche 20 mars
9h00 Les Monts
10h30 Cully*

Dimanche 27 mars
9h00 Bahyse
10h30 Grandvaux*

Dimanche 3 avril
9h00 Riex
10h30 Villette

*cène

Fête à Jésus

Venez fêter Jésus avec Jonas! Le vendredi 18 mars, de 16h15 à 17h30, les petits enfants et leurs parents sont attendus à la salle paroissiale de Notre Dame de Cully.

Culte de l'enfance

Prochaine rencontre autour des miracles: le mercredi 30 mars, salle boisée du Genevrey, de 12h00 à 15h30, informations auprès de Marie-Claude Baatard, 021 784 57 78.

Lieux de prière

Les mardis, à 20h00, à l'Hôpital de Lavaux, 4e étage, groupe interconfessionnel de prière pour l'unité des chrétiens.

Les vendredis, de 8h00 à 8h30, prière paroissiale au Temple de Cully (informations auprès de Marie-Claude Baatard).

Aînés

Rencontre du Trait d'Or le mercredi 30 mars à 14h00 salle des Mariadoules. Une après-

midi «contes et musique» avec Mmes Cheryl Jackson et Catherine Abrecht.

Temple de Cully

Grâce aux talents de M. Pascal Rouge et à l'engagement du conseil paroissial, le temple de Cully s'est enrichi d'un nouvel espace convivial. Tables et chaises meublent l'entrée de l'édifice et permettront de nombreuses activités et rencontres paroissiales.

Artisanat biblique

Une rencontre pour mêler fleurs, bois, verdure à la parole biblique! Le 17 mars de 9h à 12h00 venez fabriquer, dans le temple de Cully, une décoration originale et personnelle sur le thème d'un texte de l'évangile. Prix: 25.- Inscriptions auprès de Mme Roy Michel 021 799 12 06, ou de Mme Y. Perdrizat. 021 799 38 12

Assemblée de paroisse

Assemblée de paroisse le 31 mars à 20h aux Mariadoules. Comptes 2010 et projets 2011 sont au programme.

Catéchisme

Rencontre des 5-6ème: 9 mars 16h30-20h00 Salle de paroisse catholique de Cully
Rencontre des 7ème: 9 mars 16h30-20h00 Salle de paroisse catholique de Cully
Rencontre des 9ème: week-end des 19 et 20 mars, à Crêt-Bérard

Culte spécial

Le 27 mars à Grandvaux à 10h30, culte avec des étudiants en théologie, sous la responsabilité du pasteur Rapin. Ces trois jeunes: Alice Dalla Valle, Noriane Rapin et Sylvain Corbaz, officieront et apporteront la prédication lors de ce culte.

Evénement

Action de Carême PPP

Le week-end des 2 et 3 avril, des roses seront vendues dans toute la Suisse pour soutenir les projets des œuvres d'entraide des Eglises protestante et catholique suisses, à savoir respectivement PPP et Action de Carême. Un stand de roses sera devant la Coop et le temple de Cully. Une soupe de carême vous sera préparée cette année par les catéchumènes protestants et catholiques le mercredi 9 mars à 19h15 à la salle de paroisse catholique de Cully.

Action «pain du partage» à la Boulangerie Martin de Cully les jeudis et dimanches.

Concerts 2011



Aran 20 mars à 15h00
Paudex 25 mars 20h15
Grandvaux 26 mars 20h15

Direction: Olivier Cassard
Sous-direction: Yvonne Clerc




Réparations
Ventes voitures
Neuves et occasions
Toutes marques
Lavage automatique

Rte des Monts-de-Lavaux 318
 1090 La Croix/Lutry
 021/ 791 53 74
 garagedelacroix@bluewin.ch

www.garagedelacroix-lutry.ch

PIERRE BLANC

TRANSPORTS S.r.l.

1090 LA CROIX
Tél. 021 791 53 47

1092 BELMONT
Fax 021 791 58 83



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 15 mars 2011 à 20h15 à Aran
(Salle Les Mariadoules)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 mars 2010
2. Rapports sur l'activité 2010:
 - de la présidente
 - des responsables des services
 - de la caissière, des comptes 2010 et du budget 2011
 - des vérificateurs
3. Discussion et approbation des rapports
4. Fixation des cotisations
5. Election du comité, des vérificateurs et des membres du bureau du SEL
7. Divers et propositions individuelles

Le procès-verbal et les divers rapports de l'Assemblée Générale du 16 mars 2010 seront adressés dans les prochains jours par courrier électronique aux personnes qui en ont fait la demande lors de cette dernière Assemblée.

Nous adresserons bien entendu ces documents à toute autre personne qui en fera la demande par e-mail: chlavanchy@bluewin.ch ou par téléphone 021 799 16 45.
Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

*Pour le comité de l'Entraide Familiale:
Christine Lavanchy, présidente*

Pour adresse: Christine Lavanchy, rue St-Georges 10, 1091 Grandvaux, Tél. 021 799 16 45,
e-mail: chlavanchy@bluewin.ch



Assemblée générale ordinaire de la Paroisse catholique de Cully et environs

Le dimanche 3 avril 2011 à 10h45
(après la messe de 9h30)

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du PV de la dernière assemblée du 18 avril 2010
2. Présentation des comptes 2010
3. Rapport des vérificateurs des comptes
4. Décharge du caissier et des vérificateurs des comptes
5. Rapport du groupe missionnaire
6. Message pastoral
7. Rapport de la présidente, Monique Bersier
8. Message d'un représentant de l'Equipe pastorale
9. Nominations statutaires
10. Divers

Tentatives d'escroqueries avec les messageries électroniques (e-mails) ou par téléphone

Beaucoup de tentatives d'escroqueries ont lieu avec les messages électroniques (e-mail). Les messages sont différents mais le but est toujours le même; le pirate espère que vous lui donniez vos coordonnées personnelles, votre code de carte bancaire ou le code pour entrer sur votre compte de messagerie. Très souvent, il fait référence à une entreprise connue et parle d'un compte bloqué que vous devez rapidement débloquent, sous peine de perdre des avantages. Il faut parfois répondre à des questions, parfois cliquer sur un lien, etc...
Il faut bien retenir qu'aucune entreprise officielle, banque, poste, entreprise de télécom-

munication, ne va vous demander vos codes. De plus, si votre compte présente un découvert financier ou un problème technique, ces entreprises vont vous écrire. Il peut arriver, en cas de gros problème technique, qu'elles avisent leur clientèle, sans plus. D'une façon générale, les escrocs comme les pickpockets essayent par tous les moyens de vous distraire pour vous voler. Si vous êtes sollicités, par e-mail ou par téléphone, soyez méfiants.

Conseils!

- Ne donnez jamais d'information (le code par exemple) concernant une carte bancaire, un compte bancaire, votre messagerie, ni sur Internet, ni par téléphone.

- Ne vous laissez pas impressionner par des menaces de fermeture de compte; en cas de doute, téléphonez à votre banque ou à la poste!
- Ne répondez jamais à un mail douteux!
- Ne cliquez pas sur des liens intégrés dans le message!
- Si vous avez donné suite à de tels messages, changez rapidement vos codes de messagerie, avant de fermer votre compte et faites bloquer vos cartes!

Liens utiles: site développé par la Prévention suisse de la criminalité contre les escroqueries, www.je-connais-cette-astuce.ch



OUVERT

7/7 le matin
de 6h30 à 12h15

Dimanche: 7h30 à 11h30

L'après-midi des mercredis,
jeudis et vendredis
16h00-18h30

Livraisons le samedi matin

021 799 50 51

ZouM AUTO-ECOLE



Partenaire
de



Gérald ZUMKELLER GRANDVAUX

Voiture manuelle et automatique
Moto, scooter. Catégories A et A1 dès 16 ans
Cours de sensibilisation

Salle de théorie à proximité de la gare de lausanne
Natel 079 445 89 39 – www.zoum-ecole.ch

Association d'Entraide familiale de Cully et environs

Communiqué de presse

Des centaines de bénévoles œuvrant dans les 29 associations régionales composant l'Entraide familiale vaudoise (EFV) sont journalièrement au service de la population de notre canton.

Transports accompagnés, troc de jouets, SEL et baby sitting pour Cully et sa région. Et en plus: visites à domicile, devoirs surveillés,

haltes-jeux, informatique, cartons du cœur, unités d'accueil pour écoliers, gymnastiques ainsi que de nombreuses autres activités figurent aux programmes des autres associations vaudoises.

Afin de bien mettre en valeur le travail considérable accompli par des hommes et femmes faisant preuve d'actes citoyens, le

comité de l'EFV avec l'aide précieuse de la Loterie Romande a remis aux associations des plaques magnétiques pour les voitures des intervenants. Vous allez prochainement rencontrer dans nos villes et villages plusieurs véhicules munis de ce signe distinctif.

Si vous disposez d'un peu de temps libre, n'hésitez pas à rejoindre nos équipes.

Pour tout renseignement:

Mme Josette Testuz 021 799 30 32 et

www.entraidefamilialevaudoise.com



Amateurs de jazz

Ne manquez pas les concerts au Restaurant du Signal de Grandvaux

**Samedi 12 mars BLUES BOX avec SASKIA VAN DE LINDE
from blues to swing**

Samedi 16 avril VUFFLENS JAZZ BAND

Concerts de 21h00 à 24h00

Renseignements et réservations au 021 799 11 66

www.lesignal.ch

GERALD MAURY

CH. DE CHAMPAFLON 7
CP 120 - 1096 CULLY
TÉL. 021 799 47 30
NATEL 079 409 22 37
g.maury@bluewin.ch
ATELIER: LA THIOLEYRE

MÂÎTRISE FÉDÉRALE
PLÂTRERIE, PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION, RÉNOVATION

PRÈS DE CHEZ VOUS!

MAZOL^{SA}

 **021 799 92 92**

Mazout avantageux!
Livraison 7/7

en toute saison, demandez une offre!

Souvenirs, souvenirs...

Poème de Jean Graven paru dans « Bréviaire du Vigneron » d'août 1943.

Guirlande des travaux

*Dans la vigne de mon père
Quand sont venus les frimas,
On pioche et pioche la terre,
On défonce à tour de bras,*

*Puis on taille, taille et taille,
Aux beaux jours de février,
Tous les sécateurs travaillent
Dans la vigne d'Uvrier.*

*Aussi rapides qu'aïeules
Filant parmi leur babil,
On effeuille, feuille à feuille,
Du bout de nos doigts subtils,*

*Puis les rafias blonds voltigent
Dans la vigne douce en mai,
On lève et fixe les tiges,
Raisin, parais désormais!*

*Mais la grappe délicate
Au clos vite ravagé,
Garçons, faut qu'on la sulfate,
Qu'on la sulfate à longs jets,*

*Puis quand au ciel juillet pose
Son sceau de vermeil brûlant,
Au chant du bisse on arrose
La terre aux arides flancs.*

*Lors dans la vigne superbe
Où l'or sous le grain traluit,
Avance, avance et désherbe,
Fillette, le vin te suit!*

*Vois venir la Saint-Maurice,
Vois s'éclairer tous les fronts:
Que le pays s'accomplisse
Par les mains du vigneron!*

M. Claude Cantini de Forel, nous communique:

Les écoles de Grandvaux en 1844.

C'est sous la République Helvétique (1798-1803) que l'on a décidé la création d'une judicieuse institution: celle des inspecteurs scolaires. Le canton de Vaud – alors à l'époque dénommé «du Léman» – en aura d'emblée un par district. Cette fonction a été abolie en 1806 et remplacée par des inspecteurs temporaires, dénommés «délé-

gués». Les inspecteurs permanents ont été nommés après la Loi de 1865, à raison d'un poste par arrondissement.

Voici les intéressantes remarques, concernant Grandvaux, contenues dans le «Rapport sur l'état des écoles» de 1844 (archives cantonales, KXIII, 147/2):



«Classe primaire mixte de Grandvaux le 9 mars 1944, située dans l'ancien Hôtel du Monde devenu Logis du Monde, tirée de l'ouvrage «Grandvaux à la recherche de son passé».

Un lapsus

Voici une petite histoire vraie connue seulement de quelques intimes, qui s'est passée il y a un certain nombre d'années dans un village de chez nous et parue dans la Feuille d'Avis de Lausanne:

Un président de tribunal avait une fille à marier ; comme elle était fort jolie et avait à prétendre, les partis ne lui manquèrent pas, aussi la demoiselle n'eut qu'à choisir.

Lorsque le préféré demanda au président la main de sa fille, celui-ci ne dit pas non, mais ne voulait pas de mariage sans un contrat bien en ordre, fait par le notaire, où il était question de l'apport de la future et des garanties exigées pour le cas où le mari viendrait plus tard à perdre sa fortune.

Le jour où le contrat devait être signé, les deux amoureux, le notaire et de nombreux parents se rencontrèrent chez le président; avant de commencer la cérémonie, nombre de bouteilles furent vidées ; le notaire écrivit alors le contrat, le passa au président qui en fit la lecture à haute voix; mais il eut, paraît-il, une distraction incroyable, ou bien était-ce l'effet du vin bu? Il se crut au tribunal, à un jugement, car après avoir achevé la lecture, il se tourna vers les deux fiancés et leur dit d'une voix de stentor:

– Accusés, vous avez trois jours pour recourir!

Ecole des garçons – Henri Clément, 48 écoliers:

«Quoique le régent soit breveté, il n'enseigne qu'un petit nombre des nouvelles branches...Il est arrêté dans ses efforts par la grande irrégularité avec laquelle les enfants

(orthographe de l'époque) fréquentent l'école et leur peu de goût pour l'instruction... Il peut être un peu brusque... La salle est fort petite pour le nombre d'enfants.

Ecole des filles – Charlotte Pache, 56 écolières:

«Les anciennes branches vont fort bien... Mlle Pache a un très joli ton, elle maintient bien la discipline et a un véritable talent pour l'enseignement... Les élèves seraient plus avancées si elles fréquentaient l'école avec plus de régularité. Mais, comme plusieurs écoles du vignoble, il suffit de beau temps pour les rendre désertes. La chambre d'école, vaste et bien éclairée, est maintenant meublée conformément à la loi. Elle manque de livres de lecture dont elle est totalement dépourvue».